

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

DECRET N° 82/1259 du 30 Décembre 1982

Portant nomination à titre exceptionnel
dans l'Ordre du Mérite Congolais

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

GRAND MAITRE DE L'ORDRE DU MERITE CONGOLAIS.

- VU - La Constitution du 8 Juillet 1979, de la République Populaire du Congo ;
- VU - Le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre du Mérite Congolais ;
- VU - Le Décret 59/226 du 31 Octobre 1959, fixant les insignes de l'Ordre du Mérite Congolais ;
- VU - Le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits de Chancellerie et des conditions de règlement de ces droits ;
- VU - Le Décret 59/228 du 31 Octobre 1959, portant création du Conseil de l'Ordre du Mérite Congolais ;
- VU - Le Décret 59/239 du 27 Novembre 1959, relatif à la remise des insignes de l'Ordre du Mérite Congolais ;

Sur proposition du Membre du Bureau Politique, Ministre des Postes et de Télécommunication.

Après Avis de la Chancellerie

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais ;

Au Grade d'OFFICIER :

- MM.- INSOULI Jean, Ancien Directeur de l'Office National des Postes et de Télécommunications (O.N.P.T.)
- MALONGA Luc, Directeur du Projet Sud-Ouest
- BOUDEVILLE Georges, Vice-Président, Directeur Général de la Télévision Radio Française
- FULLSAK, Expert U.I.T.

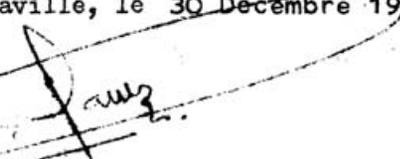
Au Grade de CHEVALIER

- MM.- ONDONGO KOGO Antoine, Attaché à la Présidence de la République
- OMBAKA EKORI, Inspecteur Principal au Ministère de la Coopération
 - NGOMA MBY, Charles Levy, Directeur de la Télévision Congolaise
 - OKOUYA René Directeur Télécommunications (O.N.P.T.)
 - CHAPIN François, Directeur Département T.R.T.
 - LAURENT Robert, Direction Export T.R.T.
 - OKOUO Jean Pierre, Ingénieur O.N.P.T.
 - DJEMBO TATY, Ingénieur D.P.S.D.F.
 - Georgette Yves, Resp. Réalisation T.R.T.
 - MANUELLI Bertrand, Directeur Téléc.Publiques T.R.T.
 - EBAHI Faustin, Ingénieur O.N.P.T.
 - JALLAMION Joël, Ingénieur Projet T.R.T.
 - LEGNERNENE Georges, T.R.T.
 - LOUVOUEZO Bernard, Ingénieur R.T.C.
 - Jeannin Michel, Responsable Régional T.R.T.
 - WATSON Jean, Ingénieur Projet T.R.T.

Article II.- Il ne sera pas fait application des dispositions contenues dans le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959 en ce qui concerne les droits de Chancellerie.

Article III.- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 30 Décembre 1982


Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-